

**Séance plénière**  
**du conseil général du 13 juin 2013 à 19h30**  
**à la salle d'étude du Collège de la Tuilerie**

**Pour le conseil général :**

Présents : 28 sur 30

Sont excusées : Diane Richard et Anita Charrière

**Pour le conseil municipal :**

Présents : 8 conseillers sur 10, ainsi que le président, M. Damien Revaz, le secrétaire communal, M. Alain Vignon et le responsable des finances, M. Bernard Gilleron.

---

Le président du Conseil général, M. Damien Coutaz ouvre cette séance du Conseil général à 19h30 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

La secrétaire, Nidea Henriques, procède à l'appel nominal.

**28 conseillers généraux sont présents.**

Avec 28 conseillers généraux présents, les délibérations peuvent commencer conformément au règlement.

Le président du conseil général précise qu'un point a été rajouté à l'ordre du jour dans les divers concernant la nomination d'un membre suppléant pour la commission de gestion.

**1. Approbation du PV de l'assemblée du 13 mars 2013**

Frédérique Rey-Bellet demande une correction concernant le fond de la page deux du PV :

*« Le groupe PDC accepte le Budget 2013 ainsi que le groupe PLR et le groupe de l'ADG. » est remplacé par : « Le groupe PDC ainsi que le groupe PLR et le groupe de l'ADG acceptent l'entrée en matière ».*

**Le PV est ensuite accepté à l'unanimité.**

**2. Les comptes 2012**

Damien Coutaz passe la parole au président de la commune, M. Damien Revaz, qui présente le message de la municipalité.

Damien Revaz commence par les comptes de fonctionnement et explique qu'il existe quelques différences entre les comptes et le budget. Les variations s'expliquent par un certain nombre de postes :

- La police
- Les locaux du ministère public
- La HEP

- L'EMS
- Les eaux usées
- Le service électrique
- La décharge
- Les recettes fiscales

### **AITEJ**

Le président précise que la vente d'électricité de l'AITEJ a rapporté 244'387 CHF. La centrale a dû être arrêtée pendant une période relativement longue pour cause de panne. Le total des recettes s'élève à 292'179 CHF

Le président liste les principaux investissements :

- Les écoles primaires
- La HEP
- Avenue d'Agaune
- Les routes communales
- Protection des dangers

Il précise également qu'un certain nombre d'investissements n'ont pas été réalisés :

- les fenêtres de l'Hôtel de ville
- l'abribus,
- Les révisions du PAD, l'extension de l'éclairage public et l'éclairage de la route des Marais.

Concernant le budget 2013 et la possibilité de proposer un amendement de la rubrique traitant de l'abribus, le service des affaires communales du canton a été interpellé. Il a répondu que le CG n'était pas habilité à rajouter une rubrique non existante au budget. Les conseillers communaux concernés ont été mandatés pour analyser la situation et éventuellement en tenir compte lors du budget 2014.

### **L'endettement communal**

La dette brute est d'environ 30 millions. Elle est en constante diminution. La commune peut envisager l'avenir avec sérénité.

### **Mex**

Le président parcourt brièvement les comptes 2012 de la commune de Mex et plus particulièrement :

- le résultat
- la marge d'autofinancement
- les investissements nets
- la dette par habitant

## **Indicateurs financiers**

Le président passe en revue les divers indicateurs habituellement calculés dans les comptes communaux dont :

- Degré et capacité d'autofinancement
- Taux global des amortissements
- Endettement net par habitant
- Taux de volume de la dette brute

Pour terminer le président fait quelques commentaires sur les comptes. La différence avec le budget s'explique par des recettes ou des économies imprévues et par une estimation trop prudente des recettes fiscales. Les conséquences de la RPT 2 sont conformes aux prévisions et les indicateurs financiers obtiennent quatre fois la note cinq et une fois la note quatre (échelle de 1-5).

Il rappelle également que l'endettement reste faible et est en constante diminution.

Le président de la commune reste à disposition du conseil général pour répondre aux éventuelles questions.

---

Damien Coutaz invite ensuite le président de la commission de gestion, Dominique Robyr, à prendre la parole.

Dominique Robyr, faisant référence au message de la CoGest, invite les membres du CG à accepter les comptes 2012 tels qu'ils ont été présentés. Il remercie l'assemblée et souhaite une bonne soirée.

---

Les chefs de groupe sont invités à prendre la parole. Le PLR, le PDC et l'ADG acceptent l'entrée en matière pour les comptes 2012.

Damien Coutaz ouvre la discussion de détail. Il précise que les comptes de St-Maurice et Mex doivent être approuvés individuellement ainsi que le bilan consolidé. Le président passe chaque rubrique une à une, aucune question ni remarque n'y est apporté.

La discussion détaillée terminée, le président traite les divers chapitres liés aux investissements. Aucune remarque n'est faite.

Damien Coutaz remercie la COGEST pour son travail. Il passe la parole à la société Buccofi qui présente son rapport.

## **Rapport de révision des comptes 2012**

Le vérificateur précise que la commune est en mesure de tenir ses engagements.

Damien Coutaz donne ensuite la parole au vérificateur des comptes de la commune de Mex.

Celui-ci mentionne que la situation est assez simple et quasi identique à l'année précédente. L'organe de révision présente un rapport standard, sans remarque, ni réserve. Il invite le CG à accepter les comptes de la commune de Mex.

Damien Coutaz mentionne la lettre envoyée par le canton concernant la modification du budget 2013 pour l'abribus. Le bureau n'a pas eu le temps de se réunir pour en prendre connaissance. La lettre du canton est datée du 10 avril mais elle n'a été transmise il y a quelques jours seulement. Le bureau du Conseil Général fera son commentaire à ce sujet dans une prochaine assemblée.

En l'absence de question, Damien Coutaz demande aux scrutateurs de se lever afin que l'on puisse procéder au vote.

- Les comptes de la commune de St-Maurice sont acceptés à l'unanimité
- Les comptes de Mex sont acceptés à l'unanimité.
- Le bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2013 des deux communes est également accepté à l'unanimité.

### **3. Nomination de l'organe de révision des comptes**

Damien Coutaz passe la parole au président de la municipalité pour son message.

Celui-ci précise que la commune a fait un appel d'offre sur invitation à plusieurs sociétés de la région et que la meilleure offre a été faite par la société Nofival.

Les chefs de groupes doivent se prononcer sur l'entrée en matière qui est acceptée par les groupes de l'ADG, le PLR et le PDC.

Les scrutateurs sont priés de se lever pour le vote ; la proposition du conseil municipal de choisir la fiduciaire Nofival est acceptée à l'unanimité.

### **4. Tour d'horizon**

Le président de la municipalité présente au législatif un tour d'horizon des affaires communales :

- Maison Duc : des appels d'offre ont été lancés aux bureaux d'architecture. Les différents projets seront étudiés dès le 1<sup>er</sup> juillet.
- Travaux à l'Hôtel de ville: un appel d'offre a également été lancé.
- Avenue d'Agaune : bon avancement des travaux. Quelques retards et modifications suite aux découvertes archéologiques devant l'Abbaye. Des travaux supplémentaires sont nécessaires au niveau de la rue du Carro, des WC publics et du carnotzet communal.
- Place du village de Mex : Un mandat doit être attribué pour la réalisation d'une étude.
- Route d'Epinassey – mobilité douce
- Bâtiment Lavigerie – Ce point sera traité par le conseil général en automne (transformation du bâtiment)
- Source du Martolet- deux nouveaux forages couronnés de succès et retrait de l'opposition
- Concernant le litige qui porte sur les dégâts portés aux bâtiments des Glariers, les discussions sont en cours pour apporter des mesures permettant de mettre éventuellement fin au litige.
- Jubilé 2015 - Les préparatifs pour le jubilé de 2015 vont bon train. Une présentation sera prévue pour présenter les différents éléments au CG. De belles choses en perspectives.

- Panneaux solaires – une centrale photovoltaïque sera installée sur le nouveau CO en partenariat avec la SEIC.
- Quartier St-Laurent – Modification du plan de zone et PQ prochainement à l'enquête

Damien Revaz donne la parole au responsable du chantier du CO, Philippe Dubois pour une présentation concernant l'avancée des travaux.

---

### **Information sur la construction du nouveau CO**

Le bétonnage des structures porteuses avance selon le planning établi. Le reste des aménagements extérieurs seront réalisés d'ici la fin de l'année.

Pas de problème particulier excepté l'enneigement et les précipitations. La qualité des parois en béton apparent est excellente.

M. Dubois confirme l'installation de bornes WIFI pour répondre, éventuellement, au projet de l'E-Learning. Une mise en place de caméras de surveillance, à titre préventif, sera effectuée. L'élaboration des soumissions en ce qui concerne les aménagements scéniques est en cours. Les salles seront équipées de tableaux type smartboard. Des parois de séparation coulissantes seront posées dans 8 salles de classe pour disposer de 4 grandes salles d'étude, ceci en rapport avec la probable introduction des horaires continus à l'école dans un délai encore à définir.

Une sélection d'urinoir sans eau, et séchoir à mains a été faite. M. Dubois parle également d'une intégration de panneaux photovoltaïque sur les toits.

### **En cours**

- Préparation de soumission pour le mobilier
- Rédaction du projet de PPE
- Finalisation du DDP avec l'Etat du Valais
- Commission informatique qui étudie l'introduction du e-Learning
- Commission enseignement qui planche sur un règlement futur pour les parties publiques du nouveau CO
- Commission conciergerie
- Commission des horaires et des repas
- Préparation d'un cahier des charges pour l'appel d'offre de la future cantine du CO

Philippe Dubois fait également une présentation des adjudications faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

En plaisantant concernant le contrôle des coûts et devis général, sans parler de décompte final, Philippe Dubois précise qu'on est en dessous du pont H144 et du Co de Vouvry. Les séances ont été multipliées pour pouvoir mieux mesurer certains coûts. La situation est relativement peu favorable au niveau des prix de la construction ce qui laisse peu de marge de manœuvre. Mais des conditions avantageuses concernant les taux d'intérêts ont été obtenues, ce qui permettra de respecter la charge financière annuelle répartie sur les communes participant au projet.

A ce jour les dépassements sont peu importants et en dessous des montants prévus dans le Devis Général pour couvrir les impondérables.

La gestion des coûts est donc sous contrôle et avec tout cela des finitions de qualité ce qui augure une fin de chantier sous de bons auspices. M. Dubois prévoit une visite du chantier pour les membres du Conseil général lors d'une prochaine séance.

Il termine par la liste des choix des matériaux (plafonds, sols, menuiserie).

Damien Coutaz remercie M. Dubois pour ces informations et revient sur le point concernant la nomination d'un suppléant à la CoGest. François Farquet, chef du groupe PDC prend la parole. Il précise que selon le règlement du CG, le groupe PDC devrait bénéficier d'un membre suppléant supplémentaire à la CoGest.

Les 3 groupes acceptent l'entrée en matière. Le groupe PDC propose Catherine Frossard qui est désignée membre suppléante de la commission de gestion, à l'unanimité.

## **5. Divers**

La parole est à l'assemblée

- Dominique Robyr prend la parole concernant l'affectation du bâtiment de Lavigerie et du relogement des sociétés concernées. Il dépose une interpellation et un postulat au bureau pour plus de clarté concernant cette question.

Damien rappelle que le postulat devra être déposé auprès du Bureau et sera mis à l'ordre du jour s'il le juge recevable. Concernant l'interpellation, Damien Revaz suggère de répondre lors de la prochaine séance prévue avant décembre.

- Mireille Brouchoud revient sur les adjudications des travaux dans le nouveau CO. Elle demande si aucune entreprise régionale ne pourrait prendre le relais concernant les salles de travaux manuels attribués à des entreprises suisse-allemandes.

Philippe Dubois souligne que les entreprises locales n'ont pas répondu à cet appel.

- Laura Richard remarque que lors de l'émission consacrée à St-Maurice lors du tour de Romandie, la grotte aux fées n'a pas été mentionnée.

Pierre-Yves explique que le journaliste de la RTS a été rencontré avant l'émission, plusieurs activités ont été énumérées et ils ont découvert le choix de l'émission lors de sa diffusion, il n'était donc pas possible d'intervenir pour modifier le contenu. Mais ils ont parlé de l'ensemble des sites.

- Lucien voulait remercier Claude-Yvan d'avoir tenu compte de ses remarques émises lors de la dernière séance et de prendre au sérieux le choix des arbres de l'avenue d'Agaune et demande s'il est possible de remettre les bancs de la cours de la cure.

Bernard répond que ce sera fait. Le problème vient du fait que ces bancs sont souvent déplacés.

- Viviane Rossier Frei demande pourquoi la boîte aux lettres de la commune a été mise à l'intérieur, car cela pose problème à la population pour déposer du courrier.

Damien répond qu'ils réfléchiront à une solution (il faut éviter les déprédations ou les problèmes liés aux enveloppes-réponse lors des votations ou élections)

- Mireille Brouchoud fut surprise en passant à Monthey alors que l'avenue de l'Europe est en travaux de voir un 30 à l'heure, pourquoi alors ne pas en mettre un à St-Maurice ?

Claude- Yvan répond que l'avenue d'Agaune est sous la responsabilité du canton pour qui il n'est pas question de réduire la vitesse. La route de Monthey est sous gestion communale.

- Patrick Barman intervient concernant Lavigerie, il donne juste quelques infos. Il confirme qu'aucune société n'a reçu de lettre de congé. Le projet sera présenté, un délai référendaire sera donné ainsi qu'une mise à l'enquête ; la démarche risque de durer jusqu'à l'été prochain, il sera bien assez tôt pour trouver des solutions pour reloger ses sociétés. On y travaille.

La parole n'est plus demandée et Damien Coutaz remercie l'assemblée de sa présence, ainsi que la presse, le public et invite le CG à partager un verre au troubadour. La prochaine séance sera au plus tard en décembre.

Le président :

Damien Coutaz



La secrétaire :

Nidea Henriques

